



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU MORBIHAN

AVIS DE CONSULTATION

Ouverture d'une consultation du public dans le cadre de la procédure
d'enregistrement au titre des installations classées
pour la protection de l'environnement

CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE ZA du Bardeff Sud - BIGNAN

Une consultation du public sera ouverte **du 30 septembre 2019 au 28 octobre 2019** inclus à la mairie de BIGNAN concernant le projet présenté par Monsieur le président de CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE, dont le siège est situé ZA de Kerjean 56500 LOCMINE, en vue d'exploiter une déchetterie à l'adresse suivante : ZA du Bardeff Sud 56500 BIGNAN, au titre de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement.

Le préfet statuera sur la demande par un arrêté d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par les arrêtés ministériels des 26 mars 2012 et 06 juin 2018, ou par un arrêté de refus.

Le public pourra prendre connaissance du dossier en mairie de BIGNAN comme suit :

- du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30 ;
- le vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h ;
- le samedi : de 9h à 12h.

Les personnes intéressées pourront consigner leurs observations jusqu'au 28 octobre 2019 :

- sur un registre ouvert à cet effet en mairie de BIGNAN,
- ou les adresser par lettre au préfet du Morbihan (direction départementale des territoires et de la mer SENB/GPE – 1 allée du général Le Troadec - BP 520 - 56019 Vannes cedex),
- ou les adresser par voie électronique au préfet du Morbihan à l'adresse suivante : ddtm-icpe@morbihan.gouv.fr